

Message deux

L'église en tant que le Corps organique de Christ – la plénitude de Celui qui remplit tout et en tous

Lecture biblique : Ep 1.4-14, 19-23

- I. L'église en tant que le Corps de Christ est absolument organique, absolument dans la vie, sans rien d'organisationnel :**
 - A. Les anciens dans les églises sont désignés en fonction de la manifestation de la mesure de leur croissance dans la vie divine ; l'établissement des anciens est organique, n'ayant rien à voir avec une organisation quelconque—Ac 14.23 ; cf. T t 1.5.
 - B. Même mentionner le mot *organisation* en parlant de l'église et de la vie d'église n'est pas bien ; l'apôtre Paul nous dit que l'église est le champ de Dieu, le champ cultivé de Dieu—1 Co 3.9.
 - C. L'église comme l'édifice de Dieu n'est pas un édifice sans vie, mais un édifice plein de vie—v. 9 ; Ep 2.21-22.
- II. L'église en tant que le Corps organique de Christ est la plénitude de Christ, Son expression, en tant que Celui qui remplit tout et en tous—1.22-23 :**
 - A. La plénitude de Christ découle de la jouissance des richesses de Christ (3.8) ; par la jouissance des richesses de Christ, nous devenons Sa plénitude et L'exprimons.
 - B. Christ, qui est le Dieu infini et illimité, est tellement immense, qu'il remplit toute chose, en toutes choses ; un Christ aussi grandiose a besoin que l'église soit Sa plénitude afin que Son expression soit complète.
- III. L'église en tant que le Corps organique de Christ, la plénitude de Celui qui remplit tout et en tous, est le produit de la dispensation de la Trinité divine—1.4-14 :**
 - A. L'église en tant que le Corps organique de Christ est le produit de la dispensation de Dieu le Père, et témoigne du dessein éternel de Dieu :
 1. Nous avons été choisis par Dieu le Père afin d'être saints—v. 4 :
 - a. Pour que nous prenions part à la nature sainte du Père, afin d'être rendus pareils à Dieu du point de vue de la nature—2 P 1.4 ; Rm 15.16 ; cf. Ap 21.2.
 - b. Pour être sanctifiés, séparés de toutes les choses comme Dieu l'est, et saturés de Dieu—cf. Rm 15.16 ; Ap 21.2.
 - (1) Nous devons aimer Dieu et ne pas aimer le monde (1 Jn 2.15), étant séparés du monde par la parole de vérité de Dieu (Jn 17.14-19 ; Ep 5.26) et n'étant pas façonnés selon l'âge présent (Rm 12.2).
 - (2) Nous devons nous présenter à Dieu afin d'être saturés par Dieu de l'élément de Sa nature sainte (Rm 6.19) jusque dans la vie éternelle (v. 22), afin d'être renouvelés par l'Esprit pour notre transformation à l'image de Christ (Tt 3.5b ; Rm 12.2b ; 2 Co 3.18).
 2. Nous avons été prédestinés par Dieu le Père pour la filialité—Ep 1.5 :
 - a. Cela signifie que nous avons la vie de Dieu le Père (Jn 3.16), étant faits

- enfants de Dieu, pareils à Dieu selon la vie en étant nés de Dieu, étant de la même espèce que Dieu, au moyen de la régénération (1.12-13 ; 1 P 1.3).
- b. Cela sert à ce que nous soyons « filialisés », avec la vie de Dieu le Père dans tout notre être tripartite—1 Jn 5.11-12 ; Rm 8.10, 6, 11 ; 1 Jn 3.2.
3. Dieu le Père nous a choisis afin que nous soyons saints, en nous prédestinant à la filialité—Ep 1.4-5 :
 - a. Il s'agit de la sanctification divine pour la filialité divine en tant que le centre de l'économie divine et la pensée centrale de la révélation dans le Nouveau Testament—He 2.10-11 ; 1 Th 5.23 ; Ap 21.2, 7.
 - b. Pour être sanctifiés en vue de la filialité, nous devons prendre garde à l'Esprit sanctifiant qui parle et opère dans notre esprit—Rm 8.4, 6 ; 15.16.
- B. L'église en tant que le Corps organique de Christ est produite par Dieu le Fils qui se dispense, et témoigne de l'accomplissement du dessein éternel de Dieu—Ep 1.7-12 :
1. Nous avons été rachetés par Dieu en Christ et pour Christ, qui est l'élément de la Trinité divine ; Christ comme l'élément signifie qu'Il doit être dispensé afin d'accomplir l'économie de Dieu, qui consiste à réunir toutes choses sous une seule Tête, Christ—v. 7, 10.
 2. La réunion sous une Tête arrive par Lui qui est l'élément de toute la Trinité divine, qui se dispense en nous pour l'édification de Son Corps ; lorsque le Corps est édifié, Christ est la Tête dans les faits, pratiquement—v. 10, 22-23.
 3. Le Fils qui dispense dans Sa rédemption transforme en un trésor le peuple élu de Dieu par Christ en tant que l'élément vital, pour qu'il devienne l'héritage de Dieu, Sa possession privée et personnelle—v. 11.
- C. L'église en tant que le Corps organique de Christ est le produit de la dispensation de Dieu l'Esprit, et témoigne de l'application du dessein accompli de Dieu—v. 13-14 :
1. L'Esprit qui scelle nous sature continuellement jusqu'à la rédemption de notre corps—v. 13 ; 4.30 :
 - a. Ce scellement nous transforme en un trésor pour Dieu, pour qu'Il en hérite—1.18 ; cf. 2 Co 4.7 ; Ep 3.8.
 - b. Plus nous sommes scellés, plus nous portons l'image de Dieu—2 Co 3.18b ; Col 3.10 ; cf. 2 Co 3.3.
 2. Le gage de l'Esprit garantit que Dieu est notre héritage—Ep 1.14 :
 - a. L'Esprit est le gage, l'avant-goût, l'échantillon, de ce que nous hériterons pleinement de Dieu—1 P 2.3 ; Ps 34.8.
 - b. Ce gage sert pour la rédemption de notre corps comme le bien que Dieu a acquis—Rm 8.23.
- IV. La dispensation de la Trinité divine pour produire l'église en tant que le Corps organique de Christ, la plénitude de Celui qui remplit tout et en tous, s'accomplit au moyen de la transmission de la grande puissance de Dieu « envers nous qui croyons » et « à l'église »—Ep 1.19-23 :**

- A. Paul pria afin que nous ayons un esprit de sagesse et de révélation pour voir la grandeur surabondante quadruple de la puissance de Dieu : la puissance de résurrection, la puissance d'ascension, la puissance d'assujettissement et la puissance qui réunit sous une Tête—v. 17.
1. Christ vainquit quatre niveaux d'opposition en transcendant le Hadès, la terre, l'air et même le troisième ciel—Mt 16.18 ; Ac 2.23 ; Ep 1.21 ; He 4.14 ; 7.26.
 2. Christ a transcendé, montant bien au-dessus de toutes les couches de difficultés, afin de transmettre non seulement Son autorité, mais aussi Sa puissance de transcendance à l'église, afin que l'église puisse être formée—Ep 1.19, 22-23.
 3. *Envers nous qui croyons* (v. 19) et *à l'église* (v. 22) indiquent que la puissance divine, qui comprend tout ce par quoi le Dieu trinitaire est passé, a été installée en nous une fois pour toute et est continuellement transmise en nous, nous faisant nous réjouir richement de Christ et mener une vie d'église adéquate, en tant que Son Corps organique, Sa plénitude.